

Manifestation : **2^{ème} SORTIE DES MGTISTES Bretagne Nord** 1 Jour**Date : 14 Novembre 2026**Organisateur : **Philippe NOEL /Alain HAES****Téléphone : 06 03 62 01 63**

- Point accueil des participants : ☐ **Parking du Grand Aquarium** de Saint-Malo pour un départ à **07h45**.
☐ **Carré Rosengart** lieu du départ de notre sortie, situé au 10 quai Armez sur le port du Légué à Plérin 22190

Heure de rendez- vous **9H00** – Heure de départ dernière limite 9H30

Heure : A définir ultérieurement

L'évolution de la règlementation ne nous permet plus d'accepter les équipages non adhérents du MG Club de France DATE LIMITE D'Inscription 31 Octobre 2026

	Pilote	Copilote	Marque du Véhicule :	
Nom			Type	
Prénom			Cylindrée	
Adresse			Année de mise en circulation	
Ville			Couleur	
Code postal			Cie d'assurance	
Téléphone portable			N° police assurance	
Adresse @ courriel				

N° Adhérent : Montant de l'engagement - Equipage de **2 personnes** : 71 €Equipage : **1 personne** : 36 €

(comprend, 2 Visites, Restaurant, Café d'accueil, verre de l'amitié)

Signaler à l'organisateur les éventuelles allergies ou intolérancesPaiement par chèque **libellé au nom du MGCF** ou par virement bancaire à la Société Générale 03800 GANNAT :**IBAN : FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758 - BIC Adresse SWIFT : SOGEFRPP****Le bulletin d'engagement**, le paiement (**pour un virement joindre une copie de l'ordre du virement bancaire signé et émis pour le montant total**), sont à adresser à : soit par mails ou à Philippe NOEL 24 Avenue de la Borderie 35400 Saint Malo ou par mail philippe.noel@mgclubdefrance.com

BULLETIN D'ENGAGEMENT A UNE MANIFESTATION ORGANISEE PAR LE MGCF

☐ *Je m'engage à respecter les termes de la Convention de Sortie, accessible à partir du calendrier des activités sur la ligne de présentation de la sortie.*

Modalités d'annulation et de remboursement

- ***30 jours avant le départ 80% de remboursement
- ***15 jours avant le départ 50% de remboursement
- ***1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué
- ***Un départ pendant la manifestation, ne peut droit à aucun remboursement partiel
- *** Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire. (RIB à fournir dans ce cas)

**A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide,
une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable**

Signature et mention manuscrite « lu et approuvé » obligatoire